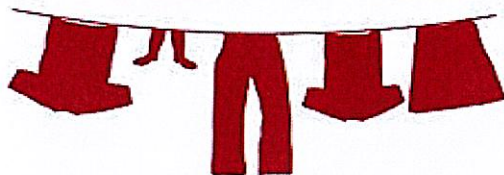


## TROUSSEAU A PREVOIR POUR VOTRE ENTREE EN EHPAD



Tous les vêtements et le linge de toilette doivent être impérativement marqués au nom et prénom du résident avec des étiquettes tissées et cousues intégralement. En cas de perte, notre responsabilité ne saurait être engagée dans le cas contraire.

Nous tenons à attirer votre attention sur le fait que certaines matières fragiles ne résistent pas au nettoyage « industriel » appliqué par les services de linge de collectivité, comme par exemple : la laine, la soie, la matière « Damart », le cachemire... Préférez des matières plus résistantes comme le coton, la polaire.

Suivant la mobilité du résident, il est important de prévoir si possible des vêtements faciles à mettre, avec des chemises ouvertes plutôt que maillots ou robes où il est nécessaire de lever les bras, des matières plus souples et extensibles. Nous avons des catalogues à disposition à l'EHPAD.

Pensez à prévoir un sac ou un petit bagage ainsi qu'une trousse de toilette, pour réunir les affaires personnelles du résident en cas d'hospitalisation.

Le trousseau type correspond aux effets personnels nécessaires que la personne doit apporter en EHPAD pour s'y sentir à l'aise et passer un agréable séjour. Il est donc important qu'il corresponde aux habitudes de vie du résident. Par ailleurs, il doit être en quantité suffisante pour permettre de changer de vêtements autant de fois que nécessaire.

Ainsi, il ne peut être écrit qu'à titre indicatif pour vous guider.

### Vêtements :

- Linge de corps (slips, culottes, soutien-gorge, maillot de corps, combinaisons...)
- Paires de collant, bas, chaussettes
- Tenue de nuit (chemise de nuit, pyjama)
- Robe de chambre
- Vêtements d'hiver, d'été et mi-saison : pantalons, robes, jupes, joggings, bermudas, chemises, t-shirts, gilets... comme il vous plait
- Vestes, manteaux pour les sorties extérieures
- Chapeau, casquette, bonnet, gants, écharpe, parapluie...
- Maillot de bain si participation à l'activité piscine
- Chaussures d'intérieure et d'extérieure, d'été et d'hiver dont le chaussage permet un bon maintien du pied et de la cheville afin de limiter le risque de chute.

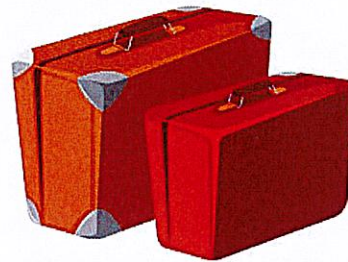
### Produits de toilette :

- Brosse à dents, dentifrice, produit de fixation et de nettoyage pour appareils dentaires
- Brosse à cheveux et/ou peigne
- Rasoirs jetables ou électrique, mousse à raser, après rasage
- Eau de toilette, parfum
- Shampoing, gel douche, savon
- Crème hydratante

Il est important de renouveler régulièrement le stock. Une aide-soignante référente peut être amenée à vous contacter en cas de besoin.

### Matériel :

- Valise ou sac de voyage
- Coupe ongles
- Ciseau à ongles
- Pince à épiler
- Boîte à dentier et verre à dent,
- Boîte à savon
- Brosse à ongle
- Bouilloire, cafetière, tasse, torchons
- Balai, pelle et balayette (pour ceux qui peuvent et veulent faire leur ménage)



Avant d'installer un appareil électrique dans la chambre, celui-ci doit être validé par l'agent de maintenance afin de s'assurer qu'il corresponde aux normes de sécurité en vigueur et ne présente pas de risque incendie.

Merci de votre collaboration.